LABORATOIRE PREFICS

Arrêté n°2024-023

Arrêté portant fixation de tarifs

36 ème Colloque International CerLiCo 2024 Marqueurs modaux, énonciation et argumentation Nantes Université Les 24 et 25 Mai 2024

La présidente,

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L712-2 et L712-3 ;
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;
Vu la délibération n°30-2016 du conseil d'administration du 29 avril 2016 relative à la délégation de pouvoir en matière de fixation de tarifs accordée par le conseil d'administration à la présidente ;

Arrête

Les tarifs d'inscription au colloque
36 ème Colloque International CerLiCo 2024 Marqueurs modaux, énonciation et argumentation à Nantes Université organisé par le laboratoire Préfics Les 24 et 25 Mai 2024 sont fixés comme suit :

Tarif Non adhérants au CerLiCo :	**109.09 HT**	**120 € TTC**
Tarif Adhérants au CerLiCo	**54.55 HT**	**60 € TTC**
Tarif Doctorant :	**36.36 HT**	**40 € TTC**
☞ Cas des exonérations :		
Conférencier invité :	Gratuit	
Membre du comité d'organisation	Gratuit	

Article 1. Modalités de remboursement **: Néant**
Préciser si un remboursement est envisagé en cas de désistement du participant.
Si oui, indiquer le montant à rembourser selon le délai : remboursement intégral ou quote-part selon la date du désistement.

Article 2. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité sur le site internet de l'Université dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

Article 3. Le Directeur ou la Directrice de laboratoire et l'Agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Virg

UNIVERSITE BRETAGNE SUD
Virginie DUPONT
Présidente

Signé électroniquement par : Virginie Dupont
Date de signature : 22/02/2024
Qualité : La Présidente